

**Centre d'étude
et de coopération internationale**

**États financiers consolidés
au 31 mars 2018**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats consolidés	4
Évolution de l'actif net consolidée	5
Flux de trésorerie consolidés	6
Situation financière consolidée	7
Notes complémentaires	8 - 17

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres du conseil d'administration du
Centre d'étude et de coopération internationale

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de l'organisme Centre d'étude et de coopération internationale, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2018 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des

procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Centre d'étude et de coopération internationale au 31 mars 2018 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Montréal
Le 19 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

Centre d'étude et de coopération internationale

Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Produits		
Apports, exception faite des dons en nature et des contributions sous forme de services rendus par les volontaires (note 11)		
Affaires mondiales Canada – partenariat	8 109 065	9 775 251
Affaires mondiales Canada – bilatéraux et autres	10 104 511	7 050 152
Autres bailleurs de fonds	13 381 963	13 469 395
Dons	1 184 461	983 158
	<u>32 780 000</u>	<u>31 277 956</u>
Autres		
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	5 109 865	6 339 608
Autres produits	471 895	719 473
	<u>38 361 760</u>	<u>38 337 037</u>
Charges		
Programmes	28 344 218	27 652 171
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	5 109 865	6 339 608
Développement des programmes	787 422	661 822
Administration	3 253 265	3 082 554
Collecte de fonds	470 753	256 255
Intérêts sur la dette à long terme	86 874	81 405
Amortissement des immobilisations corporelles	260 741	203 745
Amortissement des actifs incorporels	45 587	9 628
	<u>38 358 725</u>	<u>38 287 188</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant gain sur la réclamation d'assurances	3 035	49 849
Gain sur la réclamation d'assurances		264 661
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>3 035</u>	<u>314 510</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Évolution de l'actif net consolidée

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

				2018	2017
	Investi en immobilisations \$	Reçu à titre de dotations (note 5) \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde au début	3 799 095	1 027 986	2 665 700	7 492 781	7 032 999
Résultats de l'exercice					
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(282 381) ⁽¹⁾		285 416	3 035	314 510
Acquisition d'immobilisations corporelles	627 217		(627 217)		
Acquisition d'actifs incorporels	11 423		(11 423)		
Remboursement de la dette à long terme	216 599		(216 599)		
Cession d'immobilisations	(20 771)		20 771		
Dons reçus à titre de dotations (note 5)		10 000		10 000	48 000
Gain de change lié aux éléments d'actif net reçus à titre de dotations		6 818		6 818	97 272
Solde à la fin	<u>4 351 182</u>	<u>1 044 804</u>	<u>2 116 648</u>	<u>7 512 634</u>	<u>7 492 781</u>

- (1) Ce montant comprend l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels de 306 328 \$, un gain sur la cession d'immobilisations corporelles de 20 771 \$, moins l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 3 176 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	3 035	314 510
Produits d'assurance		159 136
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	260 741	203 745
Amortissement des actifs incorporels	45 587	9 628
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 176)	(1 588)
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	(20 771)	(5 250)
Gain sur la réclamation d'assurances		(264 661)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	3 769 011	(6 220 179)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>4 054 427</u>	<u>(5 804 659)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(627 217)	(3 428 385)
Cession d'immobilisations corporelles	20 771	5 250
Acquisition d'actifs incorporels	(11 423)	(189 847)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(617 869)</u>	<u>(3 612 982)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dons reçus à titre de dotations	10 000	48 000
Emprunts à long terme		1 100 000
Remboursements d'emprunts à long terme	(216 599)	(218 416)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(206 599)</u>	<u>929 584</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	3 229 959	(8 488 057)
Encaisse au début	<u>8 497 580</u>	<u>16 985 637</u>
Encaisse à la fin	<u>11 727 539</u>	<u>8 497 580</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Situation financière consolidée

au 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	11 727 539	8 497 580
Comptes clients et autres créances (note 7)	2 806 399	4 542 576
Avances à des partenaires	242 338	149 464
Frais payés d'avance	526 522	576 425
	<u>15 302 798</u>	<u>13 766 045</u>
Long terme		
Encaisse en fidéicomis (note 5 (c))	834 699	255 657
Prêts et intérêts à recevoir (note 5 (c))		572 224
Immobilisations corporelles (note 8)	6 223 147	5 856 671
Actifs incorporels (note 9)	146 055	180 219
	<u>22 506 699</u>	<u>20 630 816</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 436 722	1 781 465
Sommes à remettre à l'État	39 095	32 970
Apports reportés (note 11)	10 500 228	9 085 805
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	224 881	1 663 066
	<u>13 200 926</u>	<u>12 563 306</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 12)	80 446	83 622
Dette à long terme (note 13)	1 712 693	491 107
	<u>14 994 065</u>	<u>13 138 035</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	4 351 182	3 799 095
Reçu à titre de dotations	1 044 804	1 027 986
Non affecté	2 116 648	2 665 700
	<u>7 512 634</u>	<u>7 492 781</u>
	<u>22 506 699</u>	<u>20 630 816</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,


Administrateur


Administrateur

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Centre d'étude et de coopération internationale (le « Centre » ou l'« organisme ») est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Le Centre est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôts.

Il participe à des activités de développement économique, social et culturel dans les pays en développement par la formation et l'envoi de coopérants volontaires et d'assistants techniques, la réalisation de projets, la recherche et la publication d'ouvrages spécialisés.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés et de comptabiliser les participations dans les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par conséquent, ces états financiers consolidés incluent la quote-part des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges des coentreprises dans lesquelles il détient une participation.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Produits de location

L'organisme constate ses produits de location selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté, s'il y a lieu, à titre de loyers à recevoir à l'état de la situation financière consolidée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des opérations étrangères

L'organisme comptabilise ses charges en suivant les pratiques comptables suivantes :

- (a) Les achats d'immobilisations corporelles engagés pour les activités d'outre-mer sont imputés comme charges de fonctionnement, à l'exception des immobilisations corporelles des directions régionales, qui sont capitalisées;
- (b) La plupart des gains et des pertes liés aux fluctuations des taux de change sont imputés aux programmes dans lesquels ils sont réalisés.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels amortissables, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 ans
Mobilier et équipement	5 ans
Équipement informatique	4 ans
Matériel roulant	5 ans
Site Web et logiciels	4 ans

Réduction de valeur

Lorsque l'organisme constate qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel amortissable n'a plus aucun potentiel de service à long terme, l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges à l'état des résultats consolidés.

Avances à des partenaires

Dans le cadre des activités de développement économique, social et culturel, l'organisme travaille en collaboration avec des partenaires pour certains projets internationaux. Selon les protocoles d'entente, les sommes versées aux partenaires sont initialement comptabilisées à titre d'avances à des partenaires. Au moment de la réception des rapports financiers et des pièces justificatives correspondantes, les charges de projets sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'organisme considère ses bureaux comme étant des établissements étrangers intégrés et utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère.

Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Autres produits		
Location	403 480	467 107
Intérêts		6 461
Pertes (gains) de change		
Programmes	(118 203)	43 378
Administration	(133 535)	(3 527)

4 - CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS PAR DES VOLONTAIRES

Les contributions sous forme de services rendus par des volontaires représentent la valeur de la contribution fournie par les participants aux programmes de coopération volontaire.

La contribution est établie selon un taux prédéterminé à l'entente signée avec Affaires mondiales Canada pour le programme Uniterra. Le montant précisé à l'entente s'élève à 200 \$/jour/personne.

5 - ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS

L'actif net reçu à titre de dotations est composé des éléments suivants :

- (a) un montant de 4 305 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Pelletier; les produits de placement afférents sont affectés au financement de projets visant l'éducation et la formation des filles et des femmes;
- (b) un montant de 205 800 \$ (195 800 \$ en 2017) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Jean Bouchard; les produits de placement afférents sont affectés au financement de projets visant les besoins humains fondamentaux;

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

5 - ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS (suite)

(c) un montant de 834 699 \$ (827 881 \$ en 2017) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources peuvent servir à consentir des prêts; les bénéficiaires des prêts sont des organisations et des associations locales rurales guatémaltèques et les prêts leur permettent de financer l'achat d'équipement et de produits agricoles. Sur recommandations du comité de crédit de la fiducie, le Centre pourrait aussi appuyer le financement de nouvelles initiatives. Les actifs relatifs à ces sommes reçues à titre de dotations sont présentés à l'état de la situation financière consolidée dans la section de l'actif à long terme.

6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	1 736 177	(709 237)
Avances à des partenaires	(92 874)	345 984
Frais payés d'avance	49 903	(7 673)
Comptes fournisseurs et charges à payer	655 257	(1 283 374)
Sommes à remettre à l'État	6 125	5 853
Apports reportés	<u>1 414 423</u>	<u>(4 571 732)</u>
	<u>3 769 011</u>	<u>(6 220 179)</u>

7 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Apports à recevoir – bailleurs de fonds (a)	2 605 919	3 752 858
Autres créances	450 597	1 048 294
Provision pour créances douteuses relatives aux apports à recevoir – bailleurs de fonds	<u>(250 117)</u>	<u>(258 576)</u>
	<u>2 806 399</u>	<u>4 542 576</u>

(a) Au 31 mars 2018, un bailleur de fonds représente 49 % (deux bailleurs de fonds représentant 58 % au 31 mars 2017) des apports à recevoir.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2018	2017
			Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrain	869 445		869 445	869 445
Bâtiments	6 076 644	1 072 489	5 004 155	4 633 674
Mobilier et équipement	308 850	168 592	140 258	125 209
Équipement informatique	389 939	313 752	76 187	80 583
Matériel roulant	725 692	592 590	133 102	147 760
Améliorations locatives	75 608	75 608		
	8 446 178	2 223 031	6 223 147	5 856 671

9 - ACTIFS INCORPORELS

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2018	2017
			Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Site Web	44 607	7 426	37 181	44 607
Logiciels	253 893	145 019	108 874	135 612
	298 500	152 445	146 055	180 219

10 - MARGES DE CRÉDIT

L'organisme bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 1 000 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel de la Fédération des Caisses Desjardins (3,45 %; 2,7 % au 31 mars 2017) et garantie par une hypothèque mobilière de 2 400 000 \$ sur l'universalité des créances. La marge de crédit n'est pas utilisée au 31 mars 2018 ni au 31 mars 2017. L'entente est renouvelable en août 2018.

L'organisme bénéficie aussi d'une marge de crédit spéciale autorisée de 3 400 000 \$ pour l'émission de lettres de garantie et de crédits. Au 31 mars 2018, une lettre de garantie est émise pour un montant de 89 623 \$ échéant en juin 2018 (89 623 \$ en 2017).

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

11 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début	<u>9 085 805</u>	<u>13 657 537</u>
Montants encaissés au cours de l'exercice	35 341 362	26 010 699
Apports à recevoir au début	(3 752 858)	(3 057 333)
	<u>31 588 504</u>	<u>22 953 366</u>
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	32 780 000	31 277 956
Apports à recevoir à la fin	(2 605 919)	(3 752 858)
	<u>30 174 081</u>	<u>27 525 098</u>
Solde à la fin	<u>10 500 228</u>	<u>9 085 805</u>

12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et les mêmes périodes que les immobilisations corporelles correspondantes. Les variations de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Solde au début	83 622	85 210
Amortissement de l'exercice	3 176	1 588
Solde à la fin	<u>80 446</u>	<u>83 622</u>

13 - DETTE À LONG TERME

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 951 859 \$, remboursable par versements mensuels de 6 438 \$, incluant des intérêts de 3,6 %, échéant le 2 décembre 2019	1 050 317	1 090 473
Emprunt, d'un montant maximum autorisé de 1 121 250 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 3 951 859 \$, remboursable par versements mensuels de 3 738 \$, plus des intérêts de 4,05 %, échéant le 15 janvier 2020	396 175	441 025
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 052 297 \$, remboursable par versements mensuels de 12 248 \$, incluant des intérêts de 6,5 %, échéant le 29 septembre 2019	419 068	534 687

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

13 - DETTE À LONG TERME (suite)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 1 052 297 \$, remboursable par versements mensuels de 1 593 \$, incluant des intérêts de 3,9 %, échéant le 24 novembre 2020	<u>72 014</u>	<u>87 988</u>
Tranche échéant à moins de un an	<u>1 937 574</u>	<u>2 154 173</u>
	<u>224 881</u>	<u>1 663 066</u>
	<u>1 712 693</u>	<u>491 107</u>

Les remboursements estimatifs en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2019	224 881
2020	1 674 551
2021	<u>38 142</u>
	<u>1 937 574</u>

14 - RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme participe à des plans de retraite à cotisations déterminées destinés aux employés. Il y contribue à parts égales avec des employés. La contribution de l'organisme est cependant limitée à 5 % des salaires bruts des employés. Les cotisations versées ainsi que la charge de l'exercice ont été de 281 851 \$ (255 462 \$ en 2017).

15 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances, les avances à des partenaires et les prêts et intérêts à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement :

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

– *Risque de change :*

L'organisme réalise plusieurs de ses transactions en devises et est donc exposé aux fluctuations des devises.

Aux 31 mars 2018 et 2017, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des avances à des partenaires, de l'encaisse en fidéicommiss, des prêts et intérêts à recevoir ainsi que des comptes fournisseurs et charges à payer libellés dans les devises suivantes :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
Encaisse		
Dollars américains	3 685 717	3 129 405
Francs CFA	1 835 363	1 191 459
Gourdes haïtiennes	165 557	215 994
Autres devises	1 106 637	704 953
Comptes clients et autres créances		
Dollars américains	1 261 472	1 733 942
Francs CFA	357 986	–
Gourdes haïtiennes	1 564 862	500 855
Autres devises	266 908	200 622
Avances à des partenaires		
Dollars américains	1 433	–
Francs CFA	240 909	100 062
Autres devises	–	29 932
Encaisse en fidéicommiss et prêts et intérêts à recevoir		
Autres devises	834 699	827 881
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Dollars américains	739 588	608 992
Francs CFA	658 603	333 456
Gourdes haïtiennes	463 074	134 382
Autres devises	146 767	32 787

– *Risque de taux d'intérêt :*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les prêts portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2018

15 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Les marges de crédit portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

16 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location échéant jusqu'en novembre 2019, à verser une somme de 28 280 \$ pour de l'équipement de bureau. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 16 968 \$ en 2019 et à 11 312 \$ en 2020.

17 - ÉVENTUALITÉS

L'organisme a signé des ententes d'association avec d'autres organisations pour la réalisation de projets. Vis-à-vis des bailleurs de fonds, ces ententes rendent l'organisme responsable de manière conjointe et solidaire de la réalisation de ces projets avec ces autres organisations. Au 31 mars 2018, les ententes signées totalisent 224 735 049 \$ (248 698 057 \$ au 31 mars 2017) et viennent à échéance jusqu'en mars 2021 (en mars 2021 en 2017). La direction est toutefois d'avis qu'il n'y a pas de risque important, car toute association pour la réalisation d'un projet fait l'objet d'un contrat entre les organisations, dans lequel sont précisées clairement les responsabilités financières respectives des associés.

18 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.